L'ENQUÊTE ADMINISTRATIVE DANS LE CADRE DU HARCÈLEMENT



ATELIER D'ÉCHANGES DE PRATIQUES

LA PORTÉE DE L'ENQUÊTE ADMINISTRATIVE

- Fondement juridique : fondement jurisprudentiel, exigences de l'enquête
- L'obligation de l'employeur en matière de santé et sécurité ; quelle responsabilité ?

LES PROCÉDURES MENÉES À L'APPUI D'UNE ENQUÊTE

- Le traitement des situations objets des signalements : harcèlement, discrimination, violences, ...
- Les différents types de procédure
 - le non respect des obligations statutaires
 - les obligations pénales

Brainstorming : quelles situations nécessitent une enquête administrative ?

RECUEIL DES FAITS VS QUALIFICATION DES FAITS

- Les objectifs respectifs
 - la dynamique de recueil des faits : l'enquête administrative
- la dynamique de qualification : la sanction, la protection ou la prévention
- La complémentarité des deux notions
 - la préqualification comme guide du recueil des faits / questions à cibler, précautions à prendre.
 - l'intérêt primordial du recueil des faits pour établir le faisceau

LE CHOIX DE MENER L'ENQUÊTE : QUAND LA LANCER ?

- Les différentes procédures susceptibles de conduire à enquête administrative : typologie, formes différenciées
- Le déclenchement de l'enquête : moment et durée, opportunité Échanges et présentation d'outils décisionnels

LE RECUEIL DES FAITS

- La forme de l'enquête : le choix des témoins, la mise en place d'un questionnaire
- La garantie de protection : la protection contre les représailles, la confidentialité des témoignages
- L'obligation de témoigner : l'obligation de loyauté, la sanction pénale applicable
- La neutralité de l'enquête
 - le principe de neutralité comme premier impératif
 - la neutralité de l'enquêteur
 - le caractère uniforme de l'enquête à l'égard des témoins
 - les garanties liées à la neutralité de la procédure
 - l'objectivité des termes
 - les nouvelles informations livrées au cours de l'enquête
- La portée du droit de se taire
 - l'application du droit de se taire aux procédures
 - la notification préalable obligatoire à l'agent
- La forme des auditions
 - le lieu, le moment et la temporalité
 - le ton à adopter
- La forme du Procès-verbal : la vérification du PV, la nature juridique du PV

Mise en situation : la rédaction de questionnaires

LES POSTURES DE L'ENQUÊTEUR

- Les postures selon le type d'évènements relaté : la neutralité, la gravité et la confidentialité
- Les postures selon la typologie des agents
 - à questionnaire identique, formulations adaptées
 - l'adaptation du comportement de l'enquêteur au profil du témoin
- Les techniques d'écoute : l'accompagnement à la parole, la technique de l'écoute active

POSITION ET DROIT DE L'AUTEUR PRÉSUMÉ DURANT L'ENQUÊTE

- Puis-je le suspendre ?
- Dois-je l'interroger ?
- Quid du rappel du droit de se taire?

OBJECTIFS

- Identifier les notions de harcèlement, discrimination, agissements sexistes violences verbales et physiques.
- Apprécier l'utilité d'une enquête administrative.
 S'approprier les différentes étapes des procédures nécessitant enquête
- Anticiper la sécurité juridique de la procédure.
- Mettre en place les enquêtes internes et les protections destinées aux agents.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

 Une formation pratique qui aborde une obligation de l'employeur publique de préservation de la santé physique et mentale des agents : la mise en œuvre d'une enquête administrative permettant d'identifier les risques.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tout agent susceptible d'être mandaté pour conduire une enquête administrative

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Recueil de vos attentes depuis votre espace web 15 jours avant le début de la formation et auto-diagnosticque de vos compétences. Des méthodes pédagogiques variées pour s'adapter aux différents profils, définies avec l'objectif de vous impliquer dans vos apprentissages et d'ancrer les acquis par la pratique. Supports pédagogiques?: support d'animation, supports pédagogiques (fiches de synthèse, tableaux ...) et autres ressources documentaires disponibles dans votre espace.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation

Évaluation à chaud et à froid



BULLETIND'INSCRIPTION

GERESO SAS - 38 rue de la Teillaie CS 81826 - 72018 LE MANS Cedex 2 Tél. 02 43 23 09 09 - Fax 02 43 23 77 07 formation@gereso.fr - www.gereso.com

Participant(e)	Formation choisie
□ Mme □ M. Nom	Titre
Prénom	Référence
Fonction	Dates
E-mail	Lieu
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)	Options proposées pour certaines formations :
Tél. (ligne directe)	 Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public) Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)
Tél. mobile (pour infos de dernière minute)	 Expertise décisionnelle d'une neure (remise de 30% sur le prix public) Merci de préciser votre choix :
Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :	☐ Accès e-ressources* ☐ Veille juridique* ☐ Expertise décisionnelle
	Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s))
Entreprise / Établissement	
Adresse	
Code postal L L L L L L	Ville
Téléphone	Fax
N°d'identification (TVA intracommunautaire)	
Code APE / NAF	N° Siret
Responsable de l'inscription	
	Prénom
	Helon
	E-mail
ro. (ngric directe)	E-IIIGII
Facturation/Règlement	
□ FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :	□ FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :
À l'attention de	Nom de l'OPCO
Nom	Numéro de prise en charge
Prénom	Adresse de votre OPCO
Service/Fonction	
E-mail	Code postal L L L L L L
	Ville
Libellé de la facture	Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de
Ci la factura cet à adresser à l'antraprise mais à une autre adresse au un autre	la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.
Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser	Fait à : Le :
	Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :
	·
Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître	
sur la facture ? □ OUI □ NON	
Si OUI, numéro :	
GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation	
Prise en charge (si parcours certifiant) :	La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente
□ CPF □ Entreprise □ OPCO	précisées sur www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv